

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 octobre 2012

---

RÉGULATION ÉCONOMIQUE OUTRE-MER ET DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (N° 245)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 132

présenté par  
M. Serville

-----

**ARTICLE 6 BIS**

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« dans l'intérêt des consommateurs ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'ajout de cette précision permet une fois encore d'insister sur l'importance de l'objet de la loi qui est la protection des intérêts des consommateurs qui s'impose aux actes réglementaires.